

VERY IMPORTANT

Prévention dans le cadre de la lutte contre les cambriolages

Les vacances estivales approchent. Notre commune risque d'être touchée par des faits de cambriolages dans des résidences principales. Ces faits sont, pour la plupart, commis de nuit en l'absence des occupants. Les auteurs sont susceptibles de repérer leur cible au cours de la journée (maison avec volets fermés pendant plusieurs jours, courrier dans boîte aux lettres, etc...)

La gendarmerie vous apporte quelques conseils :

- * Signalez votre départ auprès de la police municipale ou la gendarmerie avec le formulaire OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (démarche possible en ligne sur le site "service-public.fr")
- * Prévenez vos voisins de votre départ et invitez les à faire quelques passages à votre domicile (un véhicule leur appartenant peut éventuellement être stationné devant votre entrée de garage au cours de la nuit) et à relever votre courrier (éviter de laisser une boîte aux lettres contenant du courrier de plusieurs jours)
- * Contrôlez vos serrures (portes et fenêtres - verrouillage trois points), notamment la baie coulissante et les portes de service (garage/jardin)
- * N'oubliez pas de verrouiller vos ouvertures lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez vous coucher
- * Activez votre système d'alarme si vous en êtes dotés, pour chacune de vos absences
- * En qualité de voisins, soyez vigilants. N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie en composant le 17 à tout moment (la description des suspects et du véhicule utilisé intéressent les forces de l'ordre, à savoir : immatriculation, couleur, modèle).

EXCLUSIVEMENT

Rencontre avec Ewan beaulieu, auto-entrepreneur de St Hilaire

Ce mois-ci, nous sommes allés à la rencontre d'Ewan BEAULIEU, jeune auto-entrepreneur de 20 ans, habitant la commune, et récemment créateur d'une marque de vêtement.

1. Vous êtes auto-entrepreneur. Quel est votre secteur d'activité?

Je suis dans le commerce de détail, plus précisément dans le textile.

2. Comment l'idée de créer une marque de vêtement a-t-elle germé ?

J'ai d'abord fait des études en mécanique. Puis à l'âge de 18 ans, j'ai fait une formation pour devenir agent immobilier. J'ai été à mon compte quelques temps, mais à 18 ans, je manquais un peu de crédibilité auprès des gens. J'ai envisagé alors une réorientation dans un autre secteur d'activité. Aimant la mode, j'ai commencé à réfléchir pour lancer ma propre marque de vêtement.

3. Pourquoi avoir choisi des tee-shirts ?

Après toutes mes recherches et mes démarches pour monter ma petite entreprise, la saison printanière se profilait à l'horizon. C'est ainsi que j'ai pensé aux tee-shirts. Et puis, c'est un vêtement basique que tout le monde porte. Dans ma collection, le tee-shirt existe en 5 couleurs (blanc, noir, gris, bleu et rouge) du S au XL.

4. Comment avez-vous créé votre marque, votre logo ? Quelles sont vos inspirations ?

J'ai réalisé plusieurs tests sur ordinateur et manuellement avant pour savoir ce que je voulais vraiment. Je souhaitais quelque chose de sobre, pas trop complexe. Quant au nom, c'est par rapport au mouvement du temps. Le temps ne s'arrête pour personne. Motion en anglais signifie mouvement.

5. Comment avez-vous trouvé vos partenaires pour la production et la commercialisation ?

J'ai recherché sur internet. Le marquage se fait dans une entreprise française qui se situe à Vire en Normandie. Les tee-shirts sont 100 % bio. Le fournisseur et le marquage appartiennent au même groupe. J'ai fait de nombreux tests avant de choisir mes partenaires car je voulais de la qualité tout en faisant attention aux coûts de production car cela impacterait forcément le prix de vente.

6. Quels sont vos objectifs professionnels ?

Continuer dans cette voie là. Développer mon entreprise sur d'autres vêtements.

Pour toute demande d'informations :

www.motion-shop.fr/ / Instagram : ewan_beaulieu / TikTok : @ewanbeaulieu



**L'été approche !
Une seule gazette pour juillet - août sortira.
Nous vous souhaitons d'ores et déjà un bel été et de bonnes vacances !**



Juin



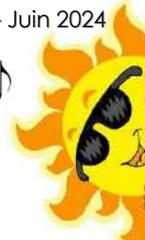
Il revient à Saint Hilaire...

Les p'tites news de votre commune

De juin, le vent du soir est pour le grain bon espoir.

Les vieux dictons de nos campagnes (1952)

Gazette n°42 – Juin 2024



Commémoration du 8 mai 2024

A 10h30 a eu lieu la cérémonie religieuse. Après le discours de Monsieur le Maire, une gerbe de fleurs a été posée devant le monument aux morts. S'en est suivi un vin d'honneur servi au Pôles des Landes.



Exposition

Commémoration Maquis d'Everre 1944 / 2024

Au Pôle de St Hilaire des Landes, une exposition « Résistance en Ille et Vilaine » a été organisée par le Cercle d'Histoire de l'ACL et par l'association Histoire et Patrimoine de St Marc sur Couesnon. De nombreux documents, matériel et vêtements ont été prêtés par le musée de l'Antrainsis et également par des collections privées.

Quatre classes des deux écoles de la commune sont venues voir cette exposition. Au total, **277 personnes** se sont déplacées pour revivre cet événement historique et partager leurs souvenirs.



Autres rendez-vous à noter !

* **Vendredi 7 juin à 20h**, à la salle des fêtes de St Marc sur Couesnon : Conférence de Yves Bourel « Les F.T.P et Loulou Pétri »

* **Vendredi 5 juillet à 20h** à la salle des fêtes de St Marc sur Couesnon : Conférence de Daniel Heudré « Résistance et Déportation dans le pays de Fougères »

* Samedi 27 juillet :

9h30 : Messe à l'église de St Marc sur Couesnon

12h30 : Vin d'honneur dans la salle des fêtes

10h30 : Commémoration sur le parvis de l'église

13h : Repas (20 euros)

11h30 : Commémoration au monument d'Everre

15h30 & 16h30 : Visites guidées du site d'Everre

12ème édition pour les Dimanches-Animés en forêt de Villecartier à Bazouges-la-Pérouse !

- 16 juin pour "Musique en forêt" de 12h à 19h
 - 21 juillet pour "Spectacles en forêt" de 12h à 19h
- Pour se détendre en famille !



Coordonnées de la mairie

1 square de la mairie 35140 St Hilaire des Landes

Tél : 02 99 98 80 17

Ouverture au public :

8h30-12h du lundi au vendredi

<https://sainthilairedeslandes.fr/>



Rappel Sécurité routière

La commune instaure le passage de la circulation à 30 kms/h sur l'ensemble de l'agglomération.

ARRETE

Article 1 : A compter de la publication du présent arrêté et de façon permanente, la vitesse de la traversée de l'agglomération de la commune de Saint Hilaire des Landes sera limitée à 30 kms/h pour les tous les véhicules motorisés.

A cet effet, des panneaux réglementaires de type B4 seront installés aux entrées du bourg

Article 2 : La signalisation règlementaire sera mise en place par les services techniques de la commune.

Article 3 : Mr Le Maire, la brigade de gendarmerie de MAEN ROCH, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires.

Saint -Hilaire en Fête Grand Retour de l'Orchestre Génération Apéro Concert

Prochain rendez-vous le **samedi 1er juin** place de l'église à partir de 19h avec l'Orchestre Génération pour un Apéro-Concert !

Entée 6 € Tickets en pré-vente, disponible dans les commerces partenaires / 8 € sur place le jour de l'évènement.

Gratuit pour les moins de 12 ans.

Dès 18h place de l'église, buvette et restauration sur place.

Possibilité de réserver une planche de charcuterie pour 2 personnes, accompagnée de sa baguette tradition et d'une bouteille de vin (blanc, rosé, rouge ou pétillant) pour 19 €

Alors, n'attendez pas pour acheter vos Tickets d'entrées et commandez votre planche apéro, réservation dans les commerces partenaires (ceux de St Hilaire)

De plus amples informations:

<https://www.facebook.com/sthilaireenfete>

Orchestre Génération

1er juin, 2024 Saint-Hilaire des Landes

Idées lecture pour les vacances !

Voici quelques nouveautés dans le réseau des médiathèques !



IMPORTANT Collecte de papier

Une permanence sera assurée à l'École Privée Sainte-Anne le **Samedi 08 Juin 2024 de 10h00 à 11h30**

organisée par les écoles privées de Saint Sauveur et Saint Hilaire des Landes

COLLECTE DE PAPIER

VENDREDI 7 JUIN
à partir de 16h30
SAMEDI 8 JUIN
de 10h00 à 12h00

sur le parking poids-lourds de Saint Sauveur des Landes (à proximité du cimetière)

Autorisés:	Interdits:
<ul style="list-style-type: none"> Papiers de bureaux Journaux, publicité Catalogues Livres (sans couverture) Annuaire (sans couverture) 	<ul style="list-style-type: none"> Couvertures cartonnées Enveloppes et papiers kraft Films plastiques et ficelles Papiers cadeaux Nappes en papier Sacs alimentaires croquettes...

NOUVEAU ! Mondial Relay

Un locker Mondial Relay se trouve dorénavant devant l'épicerie « Chez François ».



École privée Sainte Anne Projet « les petits Expl'EAurateurs »

Les élèves de CP de l'école Sainte Anne ont participé à un parcours pédagogique nommé « **Les petits expl'EAurateurs** » proposé par le réseau d'éducation à l'environnement et familles actives. Ainsi, durant 5 séances, ils ont pu découvrir le **cycle naturel et domestique de l'eau, la vie animale autour de l'eau à travers une séance de pêche ainsi que les gestes à adopter pour protéger cette ressource essentielle à la vie.** Cette découverte ludique et riche a été très appréciée par nos petits expl'EAurateurs...



IMPORTANT

REGION BRETAGNE

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter de la fin mai 2024

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24h / 24

breizhgo.bzh

INSCRIPTION EN LIGNE AU TRANSPORT SCOLAIRE

BREIZHGO

Simple & rapide

Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter de la fin mai. Au-delà du **17 juillet 2024**, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

L'inscription en ligne, c'est :

- un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- accessible 7 jours/7 et 24h/24
- simple et rapide

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

Comment réaliser votre inscription en ligne ?

- Rendez-vous sur breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
- Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien «inscription en ligne».
- Renseignez une adresse email. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
- Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2023-2024 ? ».
- Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
- Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

RENSEIGNEMENTS

Site internet : www.breizhgo.bzh

02 99 300 300 (du lundi au samedi de 8h à 20h)

Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter